

21 juillet 2022

Missions de Santé publique France : surveiller, comprendre la dynamique de l'épidémie, anticiper les scénarios, mettre en place des actions pour prévenir et limiter la transmission du virus, mobiliser la réserve sanitaire. En région, coordonner la surveillance, investiguer, analyser les données, apporter l'expertise à l'ARS pour l'aide à la décision.

En collaboration avec :

Agence régionale de santé
(ARS) Nouvelle-Aquitaine,
SAMU Centre 15, SOS
médecins, médecins
urgentistes, Atmo Nouvelle-
Aquitaine

Contexte

Depuis le 12 juillet 2022, plusieurs départs de feu sur les secteurs de la Teste-de-Buch et de Landiras dans le département de la Gironde ont entraîné des incendies qui ont ravagé, au 21 juillet 2022, 20 800 hectares de forêt et entraîné l'évacuation de 36 750 personnes. Dans la nuit du 18 au 19 juillet 2022, les vents de secteur sud ont transporté les fumées de ces incendies vers le nord. De fortes concentrations des particules en suspension (PM10 et 2.5) et des particules fines ont ainsi été observées au cours de la nuit au niveau des stations de mesures d'Atmo Nouvelle-Aquitaine de Bordeaux. Au matin du 19 juillet 2022, les vents ont changé la direction des panaches de fumées vers l'est. L'impact du panache de fumées a été ressenti au niveau de la station de mesure d'Atmo Nouvelle-Aquitaine de Périgueux. Le 20 et 21 juillet 2022, les conditions météorologiques ont entraîné des concentrations en particules en suspension (PM10) très élevées en Gironde et dans les Landes.

Les incendies de végétation libèrent des particules en suspension, du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote, du dioxyde de soufre et des composés organiques. Les particules fines (c'est à dire d'un diamètre inférieur à 2,5 µm) peuvent notamment être particulièrement nuisibles pour la santé humaine car elles peuvent pénétrer profondément dans les voies respiratoires. Différentes études ont établi un lien entre l'exposition aux particules fines des fumées d'incendies de végétation et les cas de pneumonie et d'asthme, les admissions dans les hôpitaux, les visites aux services d'urgence et les consultations externes pour affections oculaires et respiratoires notamment. L'exposition aux fumées d'incendie des professionnels en charge de la lutte contre les feux de forêt et de la population générale peut donc avoir des conséquences sur leur santé. Enfin, un impact sur la santé mentale des populations peut être attendu compte tenu des fortes expositions aux fumées et aux mesures de gestions (évacuations urgentes des populations...).

Dans ce contexte, un dispositif de surveillance relatif aux effets sanitaires à court terme de ces feux a été mis en place par Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au niveau du département de la Gironde et plus spécifiquement autour des deux zones géographiques impactées par les incendies (CH d'Arcachon pour le secteur de La Teste-de-Buch et le CH de Langon pour le secteur de Landiras). Ce dispositif a été élargi au département des Landes et de la Dordogne.

Photos. Feux de forêts en Gironde



Source : SDIS33

Dispositif de surveillance

Le dispositif de surveillance repose sur l'analyse quotidienne et hebdomadaire de données de morbidité recueillies en routine auprès des services d'urgences (réseau Oscour®) et des associations SOS Médecins, et des données de mortalité toutes causes de l'INSEE. Plusieurs indicateurs sont recueillis et analysés sur un pas de temps quotidien et hebdomadaire :

- le nombre de décès toutes causes confondues ;
- le nombre et la proportion de passages dans les services d'urgence et de visites dans les associations SOS Médecins toutes causes confondues ;
- le nombre et la proportion de passages/visites pour :
 - pathologies respiratoires (asthme, dyspnée/insuffisance respiratoire, bronchites aiguës, toux/infections des voies respiratoires hautes, infections ORL, bronchites chroniques) ;
 - traumatismes, brûlures, intoxication au monoxyde de carbone ;
 - signes généraux (malaise, maux de tête/ céphalées, vomissements, conjonctivite) ;
 - pathologies cardiaques (décompensation cardiaque, AVC, ischémie myocardique) ;
 - troubles de la santé mentale (angoisse/troubles anxieux, états dépressifs, troubles de l'humeur) ;

Ces indicateurs sont déclinés sur les tranches d'âge suivantes : les moins de 15 ans, 15-64 ans et les 65 ans et plus. Les données des services d'urgences proches des incendies (Centre hospitalier d'Arcachon et du Centre hospitalier de Langon) font l'objet d'un suivi particulier.

Résultats

Sur la période du 1er juin au 21 juillet 2022, les données disponibles sont en faveur d'un impact sanitaire limité. Sur les deux centres hospitaliers proches des incendies, aucune recrudescence des indicateurs surveillés n'est identifiée notamment sur les passages en lien avec les pathologies respiratoires et la santé mentale. Cependant, cinq passages pour brûlures (sans hospitalisation) et deux recours pour intoxications au monoxyde de carbone sont notifiés au CH d'Arcachon respectivement le 17 juillet 2022, et les 16 et 18 juillet 2022 (Figures 1 et 2).

L'analyse des indicateurs syndromiques sur les trois départements concernés ne montre aucune augmentation inhabituelle de l'activité toutes causes dans les services d'urgences et l'association SOS Médecins de Bordeaux. Par ailleurs, les données du dispositif de surveillance ne montrent pas d'augmentation anormale de l'activité pour les syndromes identifiés notamment des recours pour asthme (Figure 3). Les données de mortalité à l'échelle départementale restent dans les valeurs attendues.

Figure 1. Nombre de recours pour brûlures, service d'urgences du Centre hospitalier d'Arcachon, du 1^{er} juin au 21 juillet 2022, réseau Oscour®

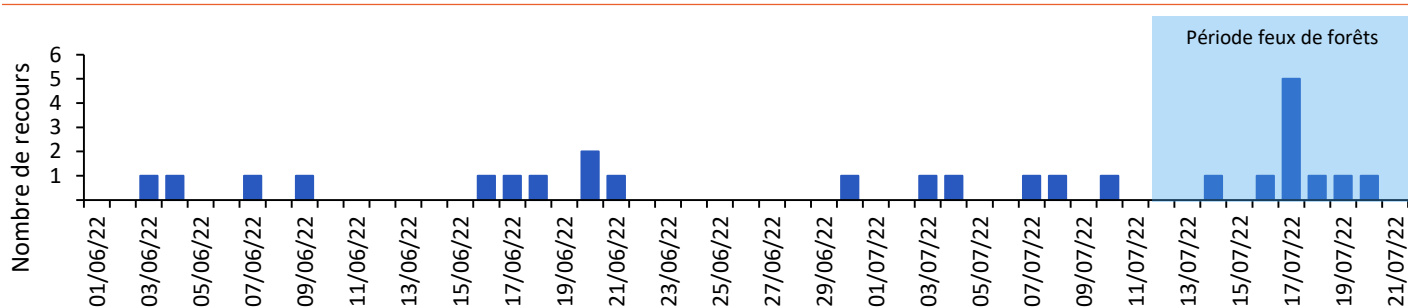


Figure 2. Nombre de recours pour intoxication au monoxyde de carbone, service d'urgences du Centre hospitalier d'Arcachon, du 1^{er} juin au 21 juillet 2022, réseau Oscour®

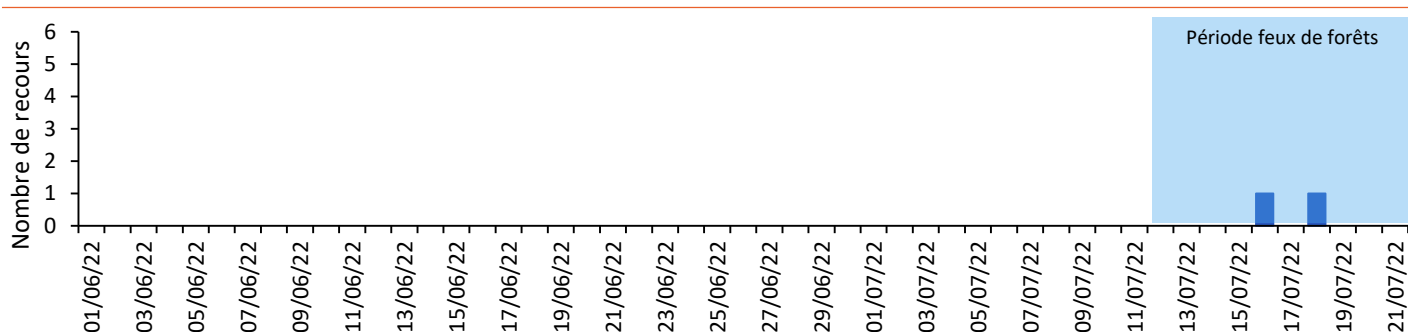
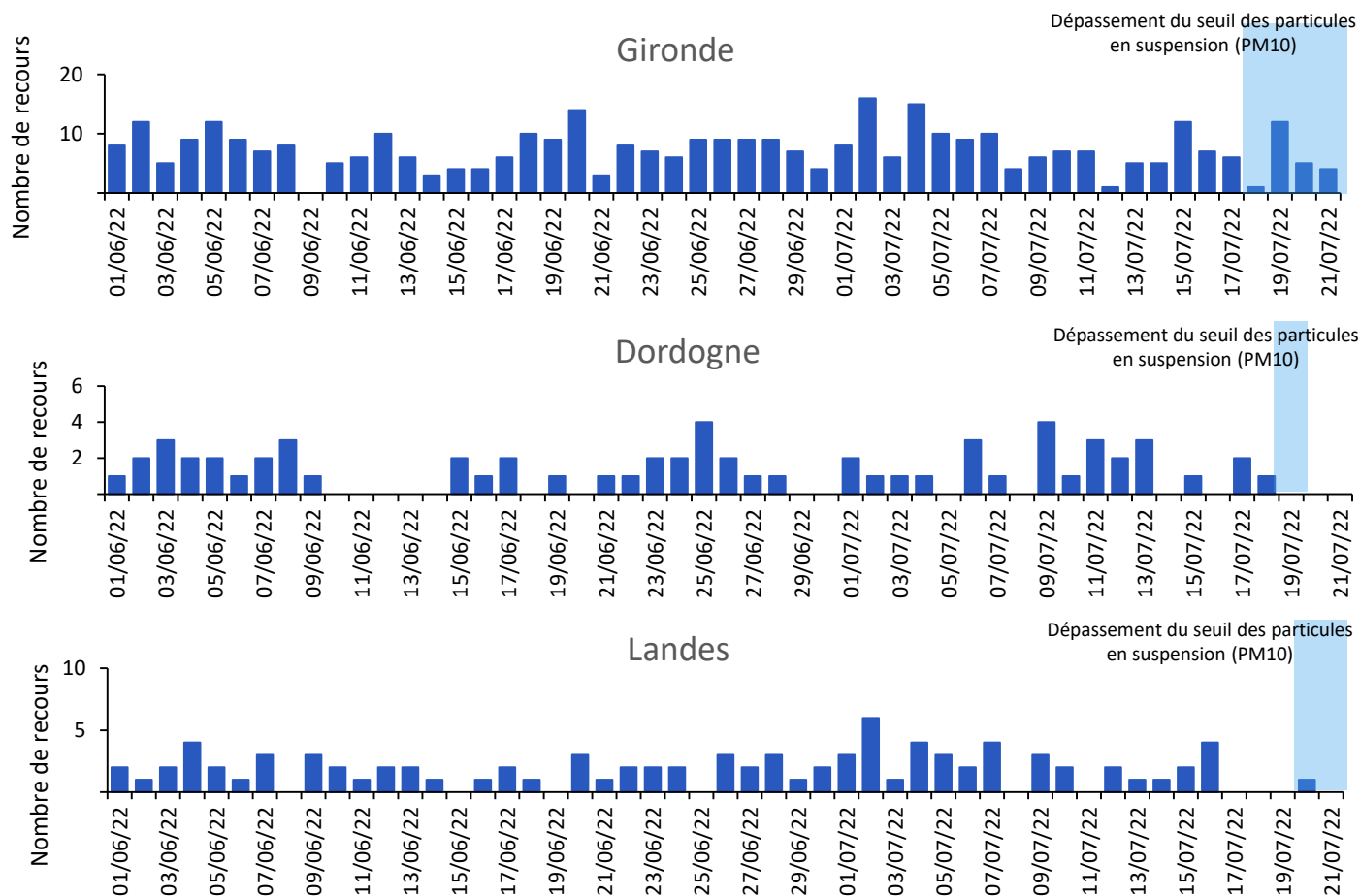


Figure 3. Nombre de recours pour asthme, service d'urgences des départements Gironde, Dordogne et Landes, du 1^{er} juin au 21 juillet 2022, réseau Oscour®



Conclusion

Les incendies qui touchent actuellement le département de la Gironde ont dégagé un panache de fumées qui s'est étendu sur le département de la Dordogne et des Landes. Les mesures de qualité de l'air réalisées par Atmo Nouvelle-Aquitaine ont révélé un dépassement du seuil d'alerte des particules en suspension (PM10). L'impact sanitaire des incendies semble très modéré en population générale. Cependant, ce bilan doit être interprété avec précaution, les données ne couvrant pas le secteur de la médecine libérale qui a pu être sollicitée.

La surveillance sanitaire est maintenue en lien avec Atmo Nouvelle-Aquitaine sur l'ensemble de la région avec une attention particulière sur les zones impactées par les incendies.

Recommandations et mesures de protection

Pour les résidents des zones plus éloignées des incendies, mais où parviennent des fumées denses des feux de forêt, les recommandations pour éviter les irritations consistent, pour tous, à :

- limiter les déplacements et le temps passé à l'extérieur,
- garder les portes et fenêtres fermées et n'aérer que lorsque les conditions le permettent,
- occulter les aérations avec des linges humides,
- arrêter les VMC durant les épisodes de fumées,
- éviter les activités physiques en plein air dans le secteur,
- veiller à la qualité de l'air à l'intérieur de son domicile (éviter la cigarette, gaz, feux de cheminée, bougies, encens, etc.),
- surveiller de près les personnes à risques.

Les recommandations sanitaires de l'agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine sont disponibles à l'adresse suivante : [Qualité de l'air et pollution atmosphérique | Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine \(sante.fr\)](https://www.sante.nouvelle-aquitaine.fr/qualite-de-l-air-et-pollution-atmospherique)

Atmo Nouvelle-aquitaine : [Atmo Nouvelle-Aquitaine \(atmo-nouvelle-aquitaine.org\)](https://www.atmo-nouvelle-aquitaine.org)